



*Mairie de Plainval*

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS  
DE LA COMMUNE DE  
SÉANCE DU 10 mai 2024**

Envoyé en préfecture le 17/05/2024

Reçu en préfecture le 17/05/2024

Publié le

ID : 060-216004895-20240510-DEVISCAM-DE

**DÉLIBÉRATIONS** 

L'an deux mil vingt-quatre, le dix mai à vingt heures, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la Mairie (salle du conseil), sous la présidence de Monsieur DOVERGNE Samuel, Maire.

Date de Convocation :	05/05/2024	<b>Présents</b> :	Messieurs Samuel DOVERGNE, Taylor BETHELMY, Mesdames Coralie LETOCART, Katia VARESI Evelyne CAUWEMBERGHS, Gwenaëlle LEROY, Marjorie DARCAIGNE, - formant la majorité des membres en exercice et pouvant délibérer valablement en exécution de l'article L.2121-17 du C.G.C.T
Date d'affichage :	05/05/2024	<b>Absents excusés / pouvoirs</b> :	Monsieur Franck JONCKHEERE, Mesdames Blandine DARDANT et Laetitia BERNAUX,
Membres en Exercice : 11		Absents non excusés :	Monsieur Joël GALEK
Membres Présents : 7		<b>Secrétaire de séance</b> :	Madame Gwenaëlle LEROY
Membres votants : 8			
Délibération n°	14-2024		

### Devis CITEOS – Vidéo protection

Le conseil municipal a pour projet de rajouter des caméras de vidéo protection sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire présente un devis, pour l'installation de 3 nouvelles caméras ainsi que la modification d'une caméras existante (rue du friquet), établi par la société CITEOS d'un montant HT de 20 981.80 euros.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

APPROUVE le devis de la société CITEOS pour un montant HT de 20 981.80 euros.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ledit devis.

Plainval, le 10 mai 2024

Le Maire

Samuel DOVERGNE



Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour copie certifiée conforme au registre des délibérations

La Maire,

- certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, le

- transmission en sous-préfecture le,

- publication le,